



## INSCRIPTIONS INTERNAT

### Inscriptions des internes à la Cité Scolaire de Saint Georges

Lundi 2 septembre 2024 de 14h à 17h

### PIECES À FOURNIR

#### INSCRIPTIONS des nouveaux élèves :

- Photocopie du livret de famille ou extrait de naissance de l'élève.
- Photocopie de la carte d'identité de l'élève.
- Carte d'identité du responsable légal (photocopie)
- 4 photos d'identité.
- Justificatif de domicile (quittance EDF ou Eau ou téléphone de moins de 3 mois) au nom du responsable légal. Si vous habitez chez une personne, le justificatif, le numéro de téléphone ainsi que la photocopie de la carte d'identité, du passeport ou du titre de séjour de cette personne.
- Attestation assurance scolaire (facultative).
- Pour les parents séparés ou divorcés : photocopie du dernier extrait de jugement qui justifie l'autorité parentale et le lieu de résidence de l'élève.
- Pour les parents qui confient la garde et l'hébergement à un membre de la famille. Lettre + CI
- Photocopie de la décision de justice en cas de placement ou d'adoption de l'élève.
- Photocopie des vaccinations à jour : BCG, DTP, FIEVRE JAUNE, ROR, HEP (B)
- Photocopies des trois derniers bulletins scolaires de l'année précédente.
- Un exeat remis par l'établissement d'origine.
- Notification d'affectation.
- Fiche d'urgence à compléter.
- Fiche d'autorisation de soin.
- Fiche d'engagement du correspondant.

**NB** : **Pour les étrangers** : - Photocopie du passeport des parents, ou à défaut de la carte de séjour  
- Extrait de naissance de l'élève traduit en français

### ATTENTION

**Les familles doivent amener les copies de chaque document demandé (il ne sera fait aucune copie au collège). Les enfants et la personne hébergeant doivent être présents avec leurs responsables légaux.**